

Qualité Les pathologistes demandent la suppression de la double lecture systématique

18/02/14 - 14h09 - HOSPIMEDIA |

En s'appuyant sur les résultats d'une récente enquête, le Syndicat des médecins pathologistes français réclame la suppression de la Double lecture systématique (DLS) en Anatomie et cytologie pathologiques (ACP) dans sa forme actuelle et demande une réorganisation du recours diagnostique en la matière axée sur la Consultation de second avis (CSA).

Le Syndicat des médecins pathologistes français (SMPF) formule sa demande directement à Agnès Buzyn, présidente de l'Institut national du cancer (Inca), dans un courrier adressé au lendemain de la présentation par le président de la République du plan Cancer 2014-2019 (lire ci-contre), qui recommande dans son action 2.14 d'"harmoniser l'organisation des dispositifs de double lecture des prélèvements tumoraux entre les différents cancers rares de l'adulte et de mettre en place un [tel dispositif pour] les tumeurs solides malignes de l'enfant".

Un taux d'erreur biaisé

Le syndicat critique notamment la confusion entretenue entre les deux notions de "*cas transmis pour avis*" et de "*cas transmis pour validation*". Selon le SMPF, l'amalgame augmente en effet artificiellement le taux de modification de la prise en charge. Il conteste dès lors une organisation inadaptée, imposée par l'Inca sur la base de statistiques biaisées sur les taux d'erreurs, qui seraient alors pour l'ensemble des cas transmis sept fois moindre (15,8% révisé à 2,25%). Et d'avancer d'autres arguments mettant en cause le bien-fondé des chiffres : l'absence de publication des taux d'erreurs par expert et du taux de discordances entre réseaux d'expertise, le retard diagnostique avec possible perte de chance pour le patient, la perte de compétence professionnelle de la spécialité qui est aussi discréditée... Il est également "*critiquable*, avance le SMPF, *de comparer les performances de pathologistes qui, à ce jour, ne bénéficient pas des mêmes moyens techniques et financiers d'investigation pour faire un même diagnostic, l'Inca ayant réservé l'accès à la biologie moléculaire aux seuls réseaux publics*".

Une obligation pas toujours respectée

Les conclusions de l'enquête, conduite par Chrysalide Conseils pour le compte du SMPF, remises fin décembre, révèlent que "*bien qu'obligatoire depuis 2009, la DLS ne fait pas l'unanimité auprès des pathologistes puisque certains ne la pratiquent jamais et ceux qui la pratiquent ne le font pas systématiquement*". La Consultation de second avis (CSA) est quant à elle une pratique plus fréquente pour les pathologistes qui la perçoivent comme "*plus performante et plus valorisante*" que la DLS. Trois quarts de l'échantillon considèrent en effet que la CSA a un effet positif sur la réputation de la spécialité contre seulement 21% pour la DLS, pour laquelle 55% des répondants jugent au contraire l'effet négatif. Ainsi près de neuf pathologistes sur dix désapprouvent l'organisation actuelle et deux tiers des professionnels interrogés souhaitent être exemptés de cette obligation, "*sous réserve d'une démarche active de formation et d'un seuil d'activité*".

Le rejet de la profession n'a "*rien à voir avec un quelconque corporatisme ou un défaut d'exigence*", insiste le syndicat, conscient que l'erreur en médecine est "*une réalité à maîtriser*". La profession demande au contraire "*une organisation plus rigoureuse que celle imposée par l'Inca mais aussi plus objective, plus équitable et plus formatrice*". Les précédentes alertes du SMPS n'ont jusqu'à présent trouvé aucun écho.

Pia Hémerly